

ASSEMBLEE NATIONALE13 janvier 2006

VOLONTARIAT ASSOCIATIF ET ENGAGEMENT ÉDUCATIF - (n° 2332 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 44

présenté par
Mme Lignières-Cassou, M. Masse, M. Nayrou, Mme Guinchard,
Mme Carrillon-Couvreur, M. Le Roux, Mme Andrieux
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 13

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sur la forme, cet article n'a pas sa place dans ce texte. Sur le fond, on est en droit de s'étonner que la « politique de transparence » prônée aboutisse à une étonnante surveillance des associations.